

Barbastelle

Barbastella barbastellus



Mammifères, Chiroptères, Vespertilionidés

Directive « Habitats » - Annexes II et IV

Directive « Habitats » - Etat de conservation région atlantique : défavorable inadéquat

Liste rouge mondiale - Cotation UICN : Quasi-menacée

Liste rouge européenne - Cotation UICN : Vulnérable

Liste rouge des mammifères continentaux de France : Préoccupation mineure

Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire : article 2

Considérée comme espèce à préoccupation majeure

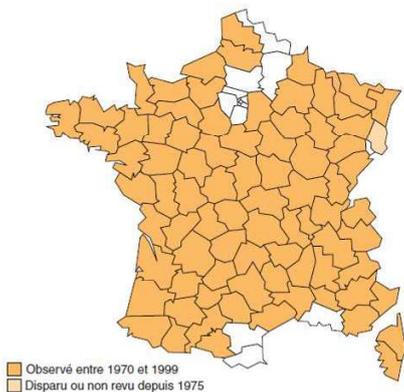
dans le Plan Régional d'Actions aquitain

pour les Chiroptères

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

La Barbastelle d'Europe se caractérise par un pelage brun-noir avec des reflets gris argentés surtout sur le dos. Le pelage dense de ses larges oreilles lui donnent un aspect trapu. Elle possède une petite bouche avec une mâchoire fine. Des cas d'albinisme partiel sont connus en Aquitaine.

RÉPARTITION ET ÉTAT DES POPULATIONS



■ Observé entre 1970 et 1999
□ Disparu ou non revu depuis 1975

Espèce paléarctique occidentale, elle occupe l'Europe moyenne, jusque dans le Caucase et au Marco. En Europe l'espèce s'arrête au sud de la Suède et est présente dans le sud de la Grande-Bretagne ainsi qu'en Irlande.

En Europe, elle a connu une très forte régression dans la partie nord de son aire de répartition en Europe. Depuis, son évolution est contrastée selon les pays.

En France, la Barbastelle occupe l'ensemble du territoire avec des disparités régionales : l'espèce est régulière dans l'ouest, le sud-ouest et l'est du pays, plus rare en région méditerranéenne et très rare à absente dans le nord du pays, principalement en Picardie et Nord-Pas-de-Calais, plus fréquente mais localisée dans la partie est (Lorraine, Alsace). Elle est fréquente dans la partie Ouest et Sud-ouest, plus localisée mais fréquente en région Auvergne et plus ou moins répartie et moyennement fréquente en milieu alpin et dans le Sud-est.

En France, elle a connu une très forte régression jusqu'au début des années 1980, l'espèce semble stable sur les vingt dernières années.

CARACTÈRES BIOLOGIQUES

Comme chez toutes les chauves-souris métropolitaines, le cycle d'activité comprend plusieurs phases. Peu frileuse, la Barbastelle d'Europe passe souvent l'hiver dans des gîtes non souterrains, probablement des arbres, dans des trous ou sous des écorces. Cependant quelques rassemblements hivernaux sont recensés dans d'anciens tunnels ferroviaires en Aquitaine. Lors des périodes de froids plus intenses, elle gagne les abris souterrains. La période d'hivernation commence mi-novembre pour finir fin février. En milieu de printemps les femelles se regroupent pour former les colonies de mise-bas. La femelle a un jeune qu'elle allaite pendant 30 jours. L'espérance de vie oscille entre 5 à 10 ans. La Barbastelle d'Europe se nourrit quasi-exclusivement de papillons nocturnes de type Pyrale. Elle semble également consommer des petits coléoptères.

ÉCOLOGIE

Espèce arboricole, elle exploite les parcelles forestières les plus naturelles (chênaies « autochtones ») et les plus matures (arbres de moyen et gros diamètres majoritairement). Les animaux sont assez routiniers dans leurs déplacements et le choix de leurs terrains de chasse. Les études montrent que l'espèce se déplace peu en période estivale (moins de 5 kms).

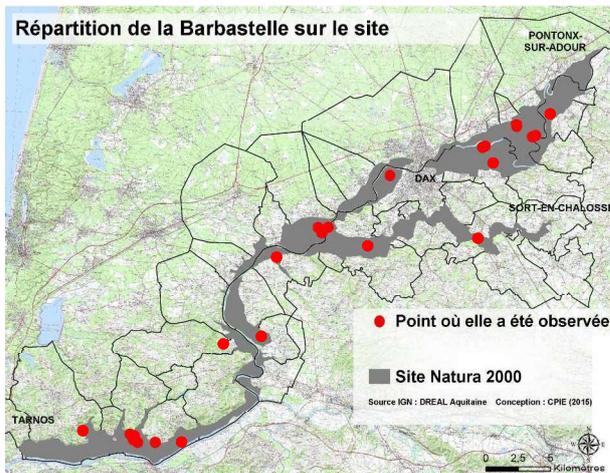
Les gîtes de reproduction sont souvent des cavités d'arbres mais aussi des bâtiments anciens voire sous des ponts. Les études montrent que les colonies utilisent plusieurs gîtes au cours de l'élevage des jeunes, celles-ci pouvant se fragmenter temporairement.

La Barbastelle sur le site

IMPORTANCE DU SITE

En l'état actuel des connaissances, il est difficile d'évaluer l'importance du site pour l'espèce mais étant donnée la forte présence de boisements favorables à l'espèce sur le site nous pouvons considérer que le site présente une grande responsabilité vis-vis de la Barbastelle d'Europe.

RÉPARTITION CONNUE DE L'ESPECE



En 2010, elle a été contactée en chasse dans les forêts communales de Tercis, Rivière Mees, Téthieu, St Vincent de Paul (ONF).

Elle a également été identifiée en chasse dans de nombreuses aulnaies-frênaies et chênaies à forte naturalité du site.

HABITATS POTENTIELS

Les Barthes sont occupées par de grands massifs forestiers naturels très favorables à la présence de la Barbastelle d'Europe que se soit pour la chasse ou pour le gîte (arbres à cavités et fissures). Les grandes chênaies de l'Adour présentent un habitat de choix pour l'espèce et les boisements marécageux semblent également lui convenir, tout au moins comme territoire de chasse.

MENACES ET FACTEURS D'EVOLUTION

- **Fragmentation du territoire** infrastructures routières et ferroviaires (risque collision et diminution des territoires de chasse), destruction/discontinuité des corridors écologiques
- **Disparition des gîtes de transit et de reproduction** arbres morts et/ou vieillissant à cavités et fissures
- **Intensification de la sylviculture**



Barbastelle (P. Favre)

PROPOSITIONS DE GESTION

- **Conserver/favoriser les boisements à forte naturalité** chênaies et boisements marécageux
- **Conserver/restaurer les continuités écologiques** entre les massifs forestiers utilisés par l'espèce dans le site et sur les coteaux
- **Sensibiliser les acteurs de la forêt** sur les services rendus par l'espèce et sur la nécessité de la maintenir en bon état de conservation (gîtes et habitats de chasse)

Action F3 = Restauration, entretien et gestion des boisements d'intérêt communautaire
Action F4 = Conservation des boisements de forte naturalité
Action F10 = Développement et entretien du réseau bocager
Action F12 = Conservation et amélioration des capacités d'accueil du site pour les EIC
Action F13 = Mettre en place une gestion conservatoire des stations d'EIC
Action F14 = Suivi de l'état de conservation des habitats et espèces
Actions F15 et F16 = Communication et sensibilisation aux enjeux du site et accompagnement technique des projets du territoire pour s'assurer de leur prise en compte